

pratique, sans frais trop élevés, la mesure sur laquelle je viens d'appeler votre attention.

Recevez, etc.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Signé : MONTAIGNAC.

N° 122. — *DÉPÊCHE ministérielle du 24 mai 1875 (2^e direction, 3^e bureau) au sujet des cessions de charbon faites au service Colonial et au service Local de Tahiti en décembre 1874, janvier et février 1875.*

Paris, le 24 mai 1875.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — En vous accusant réception des états de situation de l'approvisionnement de charbon existant à Papeete aux 1^{ers} des mois de janvier, février et mars 1875, états qui se trouvaient joints à un bordereau du 24 mars dernier, j'ai l'honneur de vous faire observer que l'administration de votre colonie n'a pas tenu compte des dispositions de ma circulaire du 3 juillet 1874, n° 92, qui prescrit de compléter les indications relatives aux cessions de combustibles, en mentionnant les dispositions prises pour leurs remboursements et les dates auxquelles ces remboursements ont été effectués.

Je vous prie de vouloir bien me fournir ces renseignements, en ce qui concerne les cessions de charbon faites pendant les mois de décembre 1874, janvier et février 1875, au service Colonial et au service Local de Tahiti, et de donner des ordres afin que les prescriptions de la circulaire précitée ne soient pas perdues de vue.

Recevez, etc.

Le Ministre de la marine et des colonies,
Pour le Ministre et par son ordre :
Le Directeur du matériel,
Signé : SABATIER.

N° 123. — *Circulaire ministérielle du 24 mai 1875 (3^e direction : Services administratifs ; 3^e bureau : Solde, etc.) informant que les officiers-mariniers, marins et agents du département de la marine sont dispensés, à leur arrivée à New-York, des obligations imposées par les règlements locaux aux émigrants et aux autres passagers civils de 3^e classe.*

Paris, le 24 mai 1875.

MESSIEURS, — Mon attention a été appelée sur les difficultés qu'éprouvent, à leur arrivée à New-York, lorsqu'ils débarquent des paquebots de la Compagnie générale transatlantique, les offi-